



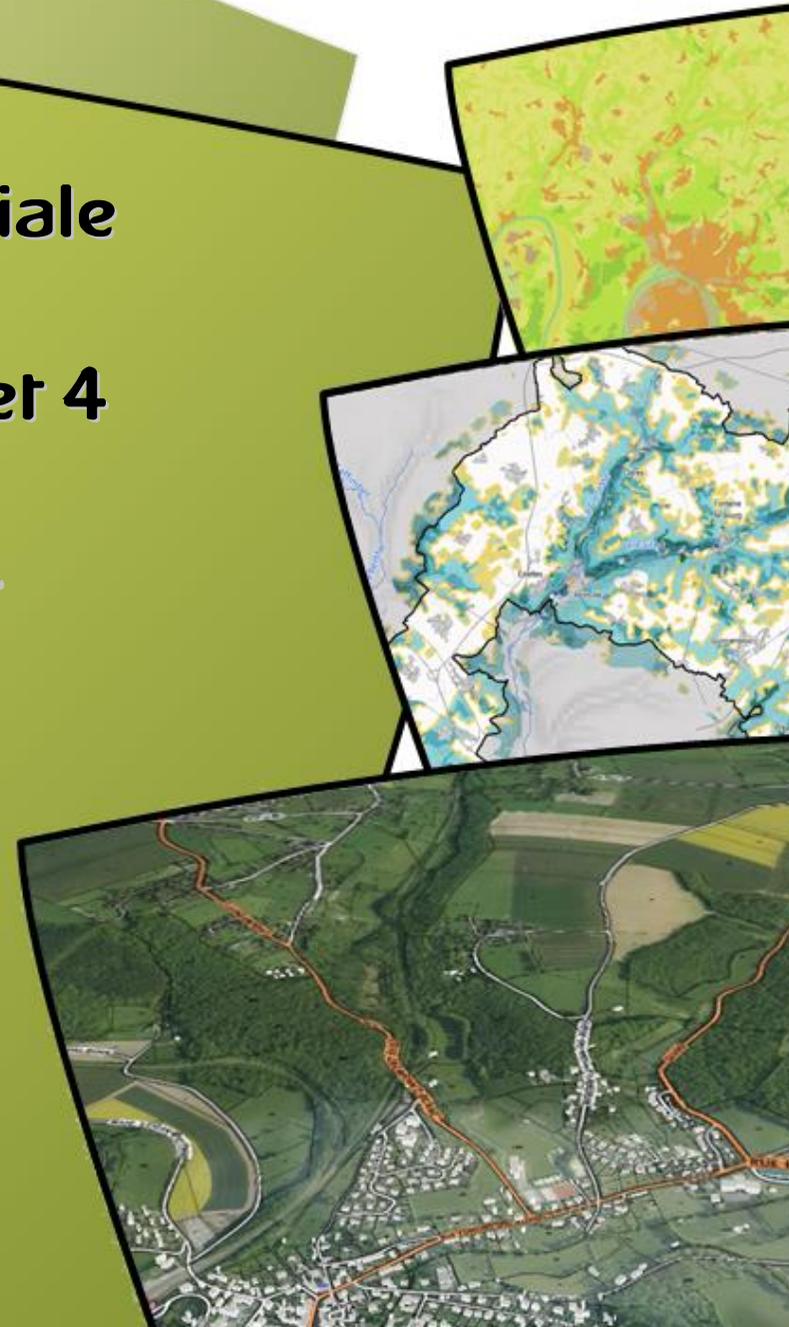
Schéma de Cohérence Territoriale

-

Rapport de présentation - Volet 4

**Synthèse globale et
territorialisée**

-



Le volet 4 du Rapport de Présentation du SCoT du Pays entre Seine et Bray a été réalisé sous le pilotage du Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray, avec l'appui des bureaux d'études suivants :



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
UNE ORGANISATION PRIVILEGIANT LA PROXIMITE A L'ECHELLE DE 6 SECTEURS.....	5
UN PROJET DE DEVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UNE ARMATURE URBAINE HIERARCHISEE	6
I- UNE ANALYSE THEMATIQUE PAR SECTEUR ET ARMATURE URBAINE DU PAYS	7
1 ANALYSE TERRITORIALE DES POLES ET SECTEURS SOUS L'ANGLE DES DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DU LOGEMENT.....	7
1.1 <i>La démographie et son évolution</i>	7
1.2 <i>Le parc de logements et son évolution</i>	9
1.3 <i>Le profil économique des différents secteurs</i>	12
2 ANALYSE DES SPECIFICITES DES SECTEURS SOUS L'ANGLE DES DEPLACEMENTS.....	14
2.1 <i>Une influence uniforme des pôles d'emplois extérieurs</i>	14
2.2 <i>Pôles d'emploi et secteurs, des liens spécifiques</i>	14
2.3 <i>L'offre en transports collectifs</i>	18
3 LES SECTEURS AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	19
3.1 <i>Les caractéristiques paysagères et environnementales</i>	19
3.2 <i>L'évolution de la consommation foncière</i>	22
II- SYNTHESE TRANSVERSALE DU DIAGNOSTIC ET DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	23
1 SUR LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE	23
2 SUR LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL	24
3 SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES.....	26
4 SUR LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	29
5 SUR L'IDENTITE TERRITORIALE (PAYSAGES, ENVIRONNEMENT).....	31

INTRODUCTION

Ce volet du Rapport de Présentation a pour objectif de compléter le diagnostic territorial et l'Etat Initial de l'Environnement par une synthèse transversale et territorialisée de ces documents. L'élaboration du PADD et du DOO s'est faite en tenant compte de l'ensemble de ces analyses, en ayant cette même vision transversale.

Par ailleurs, l'élaboration du SCoT a donné lieu à la définition d'une armature urbaine et de secteurs différenciés (sous-bassins de vie) qui ont été définis notamment en raison de particularités spécifiques identifiées lors de l'élaboration du diagnostic territorial. Plusieurs objectifs étant fixés en fonction de cette armature urbaine ou de cette identification de secteurs de développement, il apparaît utile de présenter une analyse synthétique des principaux indicateurs à ces échelles. Ce document présente donc les principales tendances d'évolution infra-territoriales : échelle des 6 secteurs et de l'armature urbaine.

UNE ORGANISATION PRIVILEGIANT LA PROXIMITE A L'ECHELLE DE 6 SECTEURS

La proximité sur le Pays s'organise à l'échelle de 6 secteurs. Ces 6 secteurs sont dessinés par les pratiques des habitants et par une offre de services fédérant plusieurs communes autour des villes et bourgs.

Chaque secteur est un territoire exprimant des besoins propres en matière d'activités, de logements, d'équipements et de services. Il regroupe des communes ou groupes de communes à l'autonomie plus ou moins marquée et s'organise autour d'un ou plusieurs pôles urbains aux rôles complémentaires et aux fonctions à renforcer.

Les six secteurs du Pays



L'enjeu est de conserver les spécificités des différents secteurs portant des enjeux propres à chacun, mais aussi de favoriser des complémentarités entre ces différents secteurs.

Ce découpage par secteur prend en compte différentes problématiques qui influent sur l'évolution des différents secteurs :

- Une problématique de frange directement au contact de l'agglomération rouennaise : forte pression urbaine, nécessité d'un dialogue avec l'agglomération rouennaise pour dégager une cohérence dans les futurs objectifs des SCoT respectifs, question de la ceinture verte d'agglomération.
- Une problématique d'arrière-pays rural : pression urbaine moins forte, caractère rural accentué par rapport aux autres secteurs du Pays.
- Une problématique autoroutière (liée à l'A28, et dans le futur au projet de contournement Est/liaison A28-A13) : forte pression urbaine sur l'axe de l'A28 qui s'est traduit ces dernières années par une activité importante de création de logements, secteur de plateau favorable à l'activité agricole (très bonne qualité agronomique des terres).

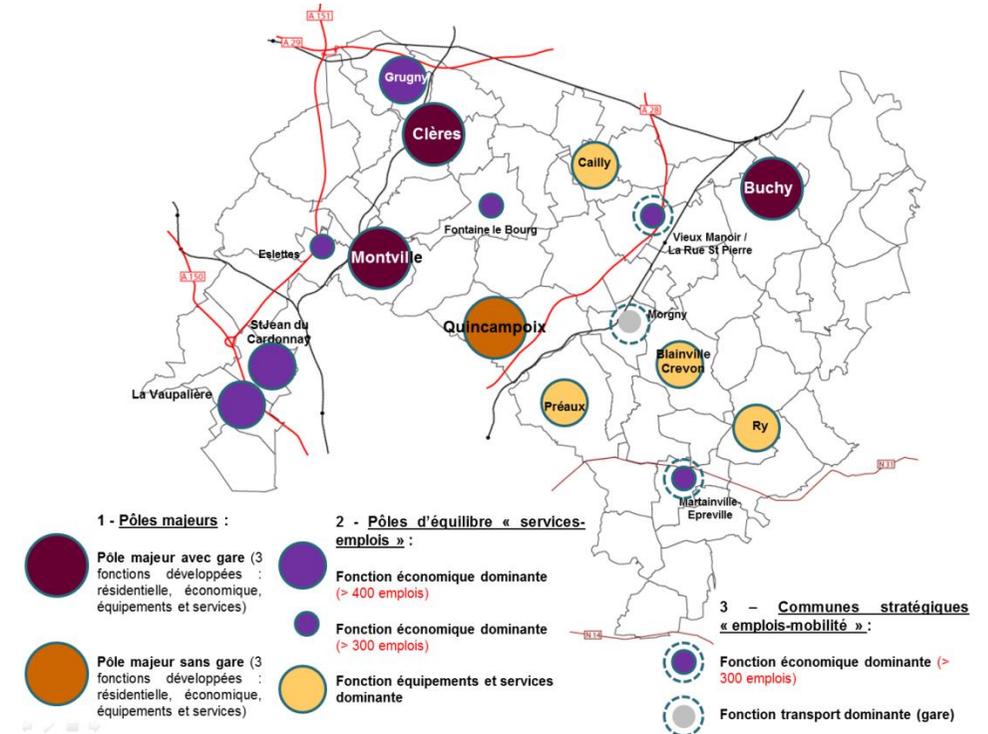
UN PROJET DE DEVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UNE ARMATURE URBAINE HIERARCHISEE

L'armature urbaine du territoire comprend trois niveaux :

- Des pôles (13) dont 4 pôles majeurs et 9 pôles d'équilibre « services-emplois ».
- Des communes stratégiques « emplois-mobilité » (4).
- Des villages (45).

Les analyses sociodémographiques et économiques sont présentées également selon cette hiérarchisation.

L'armature urbaine du Pays



I- UNE ANALYSE THEMATIQUE PAR SECTEUR ET ARMATURE URBAINE DU PAYS

1 ANALYSE TERRITORIALE DES POLES ET SECTEURS SOUS L'ANGLE DES DYNAMIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET DU LOGEMENT

1.1 LA DEMOGRAPHIE ET SON EVOLUTION

Une croissance démographique accentuée pour le secteur du Moulin d'Ecalles et l'arrière-pays buchois.

Près de 50 % de la population du Pays résident dans les secteurs de frange d'agglomération. La croissance démographique dans cette partie du territoire est contrastée : un rythme assez modeste en couronne Ouest (+ 6,7 %, soit près de 1 100 habitants supplémentaires) par rapport à la moyenne du Pays, mais une croissance démographique accentuée en couronne Est qui a accueilli depuis 1999 près de 800 nouveaux habitants.

Les secteurs les plus dynamiques sont situés en partie Nord/Est du Pays : l'arrière-pays buchois (+ 20,4 %) et le Moulin d'Ecalles (+ 17,2 %). L'arrière-pays clérois marque le pas avec la croissance démographique la plus faible. Le plateau de Martainville maîtrise sa croissance démographique.

Un vieillissement généralisé, mais accentué en frange d'agglomération.

Les populations les plus jeunes (0 à 29 ans) en 2010 sont observées sur les secteurs en forte croissance démographique : Moulin d'Ecalles et arrière-pays-buchois.

La part des personnes âgées de 60 ans et plus est en revanche plus importante en frange d'agglomération. L'arrière-pays buchois présente la spécificité d'une population jeune (0 à 29 ans) importante mais aussi la part la plus forte de populations âgées (60 ans et plus) : 22,8 %. Cependant, cette population âgée augmente faiblement entre 1999 et 2010 : + 19,2 % (+ 37,8 % à l'échelle du Pays). L'arrière-pays buchois compte la plus forte proportion de retraités dans la population de 15 ans ou plus : 29 % (26 % au niveau du Pays).

Le vieillissement de la population est plus accentué sur les secteurs de frange d'agglomération et sur le plateau de Martainville (croissance démographique modérée mais augmentation la plus importante de personnes âgées de 60 ans et plus : + 49 %).

	Population en 2010		Densité 2010	Evolution 1999 à 2010	
	En nombre	En %		En nombre	En %
1 - Couronne Ouest	17375	34,9	165	1093	6,7
2 - Couronne Est	5657	11,4	94	772	15,8
3 - Arrière-pays clérois	9744	19,6	89	549	6
4 - Moulin d'Ecalles	6060	12,2	87	891	17,2
5 - Plateau de Martainville	6437	12,9	74	723	12,7
6 - Arrière-pays buchois	4547	9,1	58	769	20,4
Total SCoT	49820	100,0	97	4797	10,7

Source : INSEE 2010

En %	Ages en 2010			Evolution 1999 à 2010		
	0 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus	0 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus
1 - Couronne Ouest	35,8	43,3	21,0	-2,0	2,3	40,8
2 - Couronne Est	36,0	46,2	17,8	8,2	14,1	41,3
3 - Arrière-pays clérois	33,8	44,2	22,0	-5,7	4,5	35,5
4 - Moulin d'Ecalles	37,7	46,0	16,4	7,9	19,1	38,6
5 - Plateau de Martainville	35,7	44,7	19,7	0,7	11,3	49,0
6 - Arrière-pays buchois	36,1	41,1	22,8	14,5	26,8	19,2
Total SCoT	35,7	44,1	20,3	1,2	9,0	37,8

Source : INSEE 2010

Une croissance démographique accentuée sur les villages et les pôles d'équilibre « services-emplois »

Plus de 50 % de la population sont répartis entre les 45 villages du Pays. L'évolution démographique dans ce groupe de communes est particulièrement soutenue : + 17,2 % (moyenne du Pays : + 10,7 %).

Les 9 pôles d'équilibre « services-emplois » sont également dans cette dynamique démographique soutenue entre 1999 et 2010 (+ 15,8 %).

	Population en 2010		Densité 2010	Evolution 1999 à 2010	
	En nombre	En %		En nombre	En %
Pôles majeurs	10579	21,2	230	834	6,7
Pôles d'équilibre "services-emplois"	10492	21,1	130	224	15,8
Communes stratégiques "emplois-mobilité"	3148	6,3	105	613	6
Villages	25601	51,4	72	3126	17,2
Total SCoT	49820	100,0	97	4797	10,7

Source : INSEE 2010

Un vieillissement généralisé, mais accentué sur les communes stratégiques « emplois-mobilité » et les villages en masse et vers les pôles pour les catégories les plus âgées

Les populations les plus jeunes en 2010 sont observées sur les communes stratégiques « emplois-mobilité » et les villages. Cependant, ce groupe de communes enregistre les évolutions les plus importantes de la population âgée de 60 ans ou plus : + 48,9 % pour les communes stratégiques et + 42,3 % pour les villages.

En %	Ages en 2010			Evolution 1999 à 2010		
	0 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus	0 à 29 ans	30 à 59 ans	60 ans et plus
Pôles majeurs	36,0	40,5	23,5	-0,7	6,6	31,3
Pôles d'équilibre "services-emplois"	33,5	44,3	22,2	-8,1	-1,3	34,3
Communes stratégiques "emplois-mobilité"	38,1	46,4	15,5	15,7	24,7	48,9
Villages	36,1	45,2	18,7	4,4	12,8	42,3
Total SCoT	35,7	44,1	20,3	1,3	9,0	37,9

Source : INSEE 2010

Cette donnée devrait être considérée comme paradoxale, alors que l'indice de vieillissement (évolution du taux des plus de 65 ans) est plutôt défavorable aux pôles du territoire.

Cela est dû au fait que si l'on s'intéresse aux catégories les plus âgées (+ de 75 ans), ce sont cette fois les pôles qui ont le plus fortement évolué. Ainsi si les plus de 75 ans ont augmenté de 42 % dans les villages, l'augmentation dans les pôles secondaires est 66 % dans les pôles secondaires et de 50 % dans les pôles majeurs.

Enjeux spécifiques :

- Maîtriser le développement résidentiel sur la partie Nord/Est du Pays (secteur du Moulin d'Ecalles et arrière-pays buchois).
- Adapter l'offre urbaine à la population vieillissante : services pour le maintien à domicile des personnes âgées notamment dans les villages ; proposer une offre de logements adaptée à la population vieillissante (petits logements en centre bourg ; structure collective d'accueil) ; offre de soins...
- L'adaptation au vieillissement de la population sera un enjeu plus vif en partie Ouest (la plus peuplée et regroupant une part plus importante de populations âgées).

1.2 LE PARC DE LOGEMENTS ET SON EVOLUTION

Une croissance plus soutenue en partie Nord/Est et plutôt dans les villages

Près de 46 % des logements sont situés en frange d'agglomération (secteurs 1 et 2). Ce parc évolue de manière plus prononcée en Couronne Est (+ 23 % depuis 1999). En revanche, la croissance du parc de logements est la plus faible en partie Ouest du Pays : Couronne Ouest (+ 15 %) et arrière-pays clérois (+ 14 %).

	Logements en 2010		Evolution 1999 à 2010	
	En nombre	En %	En nombre	En %
1 - Couronne Ouest	6921	35,2	903	15,0
2 - Couronne Est	2096	10,7	392	23,0
3 - Arrière-pays clérois	3645	18,6	448	14,0
4 - Moulin d'Ecalles	2316	11,8	485	26,5
5 - Plateau de Martainville	2621	13,3	433	19,8
6 - Arrière-pays buchois	2038	10,4	424	26,3
Total SCoT	19637	100,0	3085	18,6

Source : INSEE 2010

Le dynamisme résidentiel en partie Nord/Est du territoire est encore illustré ici par des taux de croissance élevés : + 26,3 % dans l'arrière-pays buchois et + 26,5 % dans le secteur du Moulin d'Ecalles.

Evolution de l'activité de construction de logements entre 2002 et 2011			
	Total logements commencés	Moyenne annuelle	Taux de construction pour 1000 habitants
Secteur 1 : couronne Ouest	757	76	43,6
Secteur 2 : couronne Est	302	30	53,4
Secteur 3 : arrière-pays clérois	484	48	49,8
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	454	45	74,9
Secteur 5 : plateau de Martainville	305	31	47,4
secteur 6 : arrière-pays buchois	323	32	71,0
Total SCoT	2625	263	52,7

Source : fichier SITADEL2

Cette analyse est confortée par celle des taux de construction. Là encore, ils sont particulièrement élevés en partie Nord/Est du territoire : 74,9 pour 1 000

habitants sur le secteur du Moulin d'Ecalles et 71 pour 1 000 habitants dans l'arrière-pays buchois. L'activité de construction de logements demeure également soutenue dans la Couronne Est (53,4 pour 1 000 habitants).

Par ailleurs, plus de 50 % des logements sont situés dans les villages. Ce parc évolue également de manière plus prononcée + 26,5 % (contre + 18,6 % en moyenne à l'échelle du Pays)

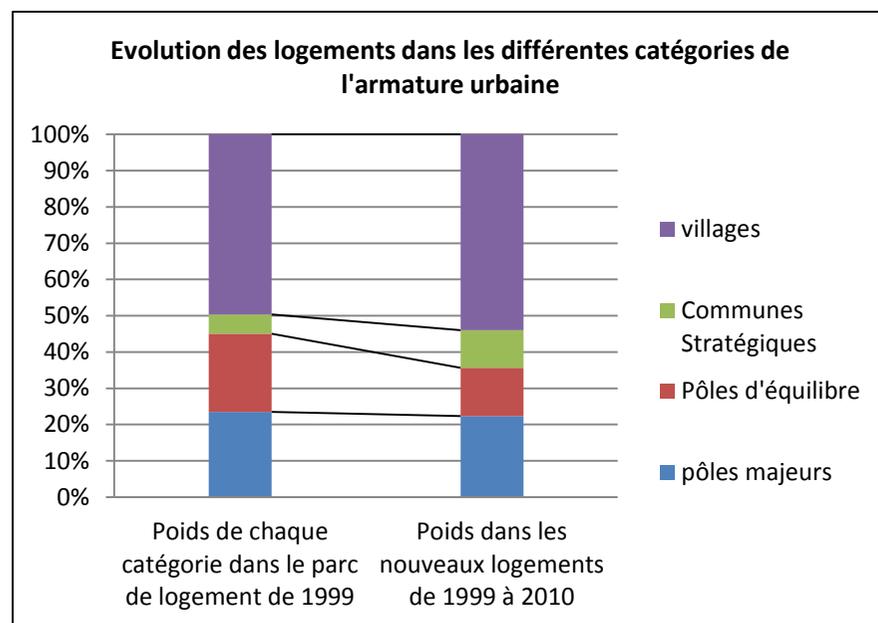
	Logements en 2010		Evolution 1999 à 2010	
	En nombre	En %	En nombre	En %
Pôles majeurs	4579	23,3	691	15,0
Pôles d'équilibre "services-emplois"	3973	20,2	410	23,0
Communes stratégiques "emplois-mobilité"	1207	6,1	320	14,0
Villages	9880	50,3	1666	26,5
Total SCoT	19638	100,0	3086	18,6

Source : INSEE 2010

Alors que les villages pesaient moins de 50 % du parc de logement en 1999, ils ont représentés près de 54 % de l'augmentation des logements. En revanche, les pôles d'équilibre sont dans une situation inverse (ils pesaient 21 % du parc de logements en 1999 mais ne représentent que 13 % des nouveaux logements). Pour les villages, le taux de construction est dans la moyenne du Pays (51,6 logements pour 1 000 habitants. En revanche, ce taux de construction explose au niveau des communes stratégiques (94,3 logements pour 1 000 habitants). Les pôles d'équilibre sont en retrait : un taux relativement faible de 42,3 logements pour 1 000 habitants.

Evolution de l'activité de construction de logements entre 2002 et 2011			
	Total logements commencés	Moyenne annuelle	Taux de construction pour 1000 habitants
Pôles majeurs (4)	562	56	53,1
Pôles d'équilibre "services-emplois" (9)	444	44	42,3
Communes stratégiques "emplois-mobilité" (4)	297	30	94,3
Villages (45)	1322	132	51,6
Total SCoT	2625	263	52,7

Source : fichier SITADEL2



Source : INSEE

La maison individuelle domine, de même que le statut de propriétaire.

Le parc de logements est composé principalement de résidences principales : 94,6 %. Cette proportion est plus faible dans l'arrière-pays buchois et le plateau de Martainville qui comptent une part plus importante de résidences secondaires.

	Résidences principales 2010		Résidences secondaires 2010		Logements vacants 2010	
	En %	Evolution 1999 à 2010	En %	Evolution 1999 à 2010	En %	Evolution 1999 à 2010
1 - Couronne Ouest	95,4	804	0,7	-19	3,8	119
2 - Couronne Est	96,0	372	1,4	4	2,6	16
3 - Arrière-pays clérois	95,5	490	1,5	-33	3,0	-10
4 - Moulin d'Ecalles	95,7	472	1,5	1	2,8	12
5 - Plateau de Martainville	92,9	425	3,2	-25	3,9	34
6 - Arrière-pays buchois	90,0	398	4,9	-16	5,2	43
Total SCoT	94,6	2961	1,8	-88	3,6	214

Source : INSEE 2010

Le taux de vacance est faible dans le Pays : 3,6 % de l'ensemble des logements. Il ne dépasse pas les 5 % à l'échelle des secteurs.

Il s'agit principalement de maisons individuelles (93,6 %) occupées par des propriétaires (80,9 %).

En %	Typologie 2010		Statut d'occupation 2010	
	Maisons individuelles	Appartements	Propriétaires	locataires
1 - Couronne Ouest	90,8	9,2	76,2	22,4
2 - Couronne Est	99,8	0,2	91,2	7,4
3 - Arrière-pays clérois	94,0	6,0	82,1	16,4
4 - Moulin d'Ecalles	96,8	3,2	86,4	12,7
5 - Plateau de Martainville	96,1	3,9	84,1	14,9
6 - Arrière-pays buchois	88,9	11,1	73,4	25,0
Total SCoT	93,6	6,4	80,9	17,8

Source : INSEE 2010

L'offre locative est en fait surtout développée dans les pôles majeurs (34,8 % de locataires, 20,7 % d'appartements).

En %	Typologie 2010		Statut d'occupation 2010	
	Maisons individuelles	Appartements	Propriétaires	locataires
Pôles majeurs	79,3	20,7	63,7	34,8
Pôles d'équilibre "services-emplois"	95,8	4,2	81,8	16,9
Communes stratégiques "emploi-mobilité"	97,7	2,3	86,3	12,6
Villages	98,8	1,2	87,8	10,9
Total SCoT	93,6	6,4	80,9	17,8

Source : INSEE 2010

Une production de logements peu diversifiée surtout sur certains secteurs et certaines catégories de communes

La production de nouveaux logements est orientée en très grande majorité sur des logements individuels en diffus (83,6 % de l'ensemble des nouveaux logements réalisés depuis 2002). Les secteurs 4 et 6 (Moulin d'Ecalles et arrière-

pays buchois) se démarquent par une production de logements sensiblement plus diversifiée. En partie Est (plateau de Martainville et Couronne Est), la production de logements en collectif ne dépasse pas les 3 %.

Typologie des logements commencés entre 2002 et 2011				
En %	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total logements commencés
Secteur 1 : couronne Ouest	78,3	10,0	11,6	100
Secteur 2 : couronne Est	95,0	2,3	2,6	100
Secteur 3 : arrière-pays clérois	81,0	5,8	13,2	100
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	81,7	1,5	16,7	100
Secteur 5 : plateau de Martainville	97,0	0,7	2,3	100
secteur 6 : arrière-pays buchois	78,9	6,5	14,6	100
Total SCoT	83,6	5,4	11,0	100

Source : fichier SITADEL2

Typologie des logements commencés entre 2002 et 2011				
En %	Individuels purs	Individuels groupés	Collectifs	Total logements commencés
Pôles majeurs (4)	63,3	6,9	29,7	100
Pôles d'équilibre "services-emplois" (9)	81,8	13,7	4,5	100
Communes stratégiques "emplois-mobilité" (4)	73,7	0,7	25,6	100
Villages (45)	95,2	3,0	1,9	100
Total SCoT	83,7	5,4	11,0	100

Source : fichier SITADEL2

Les villages ont très peu participé à la diversification de l'habitat que ce soit sous l'angle du logement collectif comme de l'individuel groupé. Les pôles d'équilibre se démarquent par une production de logements groupés proportionnellement plus forte, et les communes stratégiques par une proportion de collectifs deux fois supérieure à la moyenne du Pays.

Enjeux spécifiques :

- Diversifier la typologie des logements, en particulier sur les polarités, la couronne Est et le plateau de Martainville (l'orientation est déjà mise en œuvre sur les communes stratégiques et sur le secteur de l'arrière-pays buchois).
- Maîtriser la production de nouveaux logements par des opérations d'ensemble permettant à la Collectivité d'influer sur la typologie des logements dans la programmation (développer des formes de logements intermédiaires).
- La question du modèle de production de logements à faire évoluer se posera en partie Ouest (secteur le plus contraint spatialement) avant le reste du territoire.

1.3 LE PROFIL ECONOMIQUE DES DIFFERENTS SECTEURS

Un renforcement de la population active, et peu de chômage en 2010.

La population active occupée progresse depuis 1999 : + 16,6 %, soit plus de 3 200 actifs occupés supplémentaires en 2010. Cette croissance est particulièrement accentuée sur l'arrière-pays buchois (+ 32,8 %) et le secteur du Moulin d'Ecalles (+ 25,8 %), partie Nord/Est du territoire qui a accueilli une croissance démographique soutenue au cours des dix dernières années.

Le taux de chômage est relativement modéré (5,9 % des actifs) et est homogène à l'échelle des secteurs. Seul l'arrière-pays buchois présente un taux qui s'écarte sensiblement de la moyenne du Pays.

	Population active 2010	Population active occupée 2010	Chômeurs 2010	
	Nombre	Nombre	Nombre	En %
1 - Couronne Ouest	8264	7759	505	6,1
2 - Couronne Est	2801	2686	115	4,1
3 - Arrière-pays clérois	4625	4326	300	6,5
4 - Moulin d'Ecalles	3137	2949	187	6,0
5 - Plateau de Martainville	3228	3052	176	5,4
6 - Arrière-pays buchois	2164	2020	144	6,6
Total SCoT	24219	22793	1426	5,9

Source : INSEE 2010

Près de 2 600 nouveaux emplois en 2010.

La création d'emplois est particulièrement soutenue sur le secteur de la Couronne Ouest (+ 48,6 %, soit un gain de plus de 1 400 emplois) et sur le secteur du Moulin d'Ecalles (+ 40,7 % soit + 270 emplois).

	Emplois 2010		Emplois : évolution 1999 à 2010	
	Nombre	En %	Nombre	En %
1 - Couronne Ouest	4398	41,6	1438	48,6
2 - Couronne Est	726	6,9	137	23,2
3 - Arrière-pays clérois	2172	20,6	399	22,5
4 - Moulin d'Ecalles	934	8,8	270	40,7
5 - Plateau de Martainville	1095	10,4	136	14,2
6 - Arrière-pays buchois	1243	11,8	211	20,5
Total SCoT	10569	100,0	2592	32,5

La création de nouveaux emplois sur le territoire du SCoT a permis une amélioration du taux d'emploi¹ en 2010. Ce taux est stable sur la Couronne Est, secteur où la création d'emplois est peu dynamique (+ 23,2 %). En revanche, il baisse sensiblement en partie Est : Plateau de Martainville et arrière-pays-buchois où seuls 347 emplois supplémentaires sont comptés en 2010.

L'évolution la plus significative est constatée sur le secteur de la Couronne Ouest, et s'explique notamment par une faible évolution de la population active occupée (+ 9,5 %) mais une forte croissance du nombre d'emplois (plus de 1 400 emplois).

	Taux d'emploi		
	1999	2010	Evolution 1999 à 2010
1 - Couronne Ouest	0,42	0,57	0,15
2 - Couronne Est	0,27	0,27	0,00
3 - Arrière-pays clérois	0,46	0,50	0,04
4 - Moulin d'Ecalles	0,28	0,32	0,03
5 - Plateau de Martainville	0,37	0,36	-0,01
6 - Arrière-pays buchois	0,68	0,62	-0,06
Total SCoT	0,41	0,46	0,06

¹ Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois et la population active occupée.

Un profil socioprofessionnel qui évolue.

Les professions intermédiaires regroupent la plus grande proportion d'actifs occupés en 2010 : 28,1 %. Cette catégorie socioprofessionnelle augmente de 29 % entre 1999 et 2010. Mais la catégorie socioprofessionnelle qui évolue le plus est celle des cadres (+ 57,6 %).

La part des employés et des ouvriers a tendance à baisser et passe sous la barre des 50 % : ces catégories socioprofessionnelles représentent en effet respectivement 27,5 % et 20,7 % des actifs occupés en 2010 (contre 28,1 % et 24,8 % en 1999).

CSP actifs occupés 2010 : part en %							
	Agriculteurs	Artisans, com	Cadres	Prof inter	Employés	Ouvriers	Total
1 - Couronne Ouest	1,4	6,7	15,9	27,7	26,8	21,5	100,0
2 - Couronne Est	3,2	6,7	13,7	31,4	28,6	16,3	100,0
3 - Arrière-pays clérois	1,5	8,2	13,4	26,3	29,0	21,7	100,0
4 - Moulin d'Ecalles	2,4	5,5	16,3	31,9	24,7	19,1	100,0
5 - Plateau de Martainville	2,8	7,3	13,4	28,7	26,9	20,9	100,0
6 - Arrière-pays buchois	3,6	7,3	12,2	23,5	30,3	23,0	100,0
Total SCoT	2,1	7,0	14,6	28,1	27,5	20,7	100,0

Le territoire compte 180 actifs occupés agriculteurs en moins en 2010. Cette catégorie socioprofessionnelle ne représente plus que 2,1 % de la population active (3,4 % en 1999). Seul l'arrière-pays buchois comporte un taux d'agriculteurs similaire à la situation de 1999.

Enjeux spécifiques :

- Pour tout le territoire, la question du rééquilibrage emploi/habitat se pose.
- Le fait que les emplois soient occupés par des salariés extérieurs peut amener à se poser la question de l'adéquation entre la typologie des nouveaux emplois et la qualification de la population active du territoire.
- La proximité de l'agglomération conduit à un développement en tache d'huile de certaines activités, notamment commerciales, en prolongement des zones des territoires voisins. Ceci nécessite une approche spécifique du développement commercial des secteurs concernés.

2 ANALYSE DES SPECIFICITES DES SECTEURS SOUS L'ANGLE DES DEPLACEMENTS

2.1 UNE INFLUENCE UNIFORME DES POLES D'EMPLOIS EXTERIEURS

Une large majorité des actifs occupés travaillent en dehors de leur commune de résidence : 86,5 % en 2010. Cette proportion s'est renforcée depuis 1999 : + 2,2 points. Seul le secteur de l'arrière-pays buchois présente une situation relativement plus favorable avec près de 20 % des actifs occupés qui travaillent dans leur commune de résidence (illustration d'un bassin de vie dynamique relativement moins tourné que les autres secteurs du Pays vers les emplois de l'agglomération rouennaise).

En %	Lieu de travail des actifs				
	1999		2010		Evolution 1999 à 2010
	Dans commune de résidence	Autre commune	Dans commune de résidence	Autre commune	Autre commune
1 - Couronne Ouest	14,9	85,1	13,7	86,3	1,2
2 - Couronne Est	12,9	87,1	11,7	88,3	1,1
3 - Arrière-pays clérois	17,5	82,5	14,8	85,2	2,7
4 - Moulin d'Ecalles	13,4	86,6	11,0	89,0	2,4
5 - Plateau de Martainville	16,0	84,0	13,8	86,2	2,2
6 - Arrière-pays buchois	25,6	74,4	19,1	80,9	6,5
Total SCoT	16,0	84,0	13,8	86,2	2,2

Source : INSEE 2010

En %	Lieu de travail des actifs				
	1999		2010		Evolution 1999 à 2010
	Dans commune de résidence	Autre commune	Dans commune de résidence	Autre commune	Autre commune
Pôles majeurs	22,9	77,1	19,6	80,4	3,3
Pôles d'équilibre "services-emplois"	15,0	85,0	13,6	86,4	1,3
Communes stratégiques "emplois-mobilité"	14,4	85,6	11,6	88,4	2,8
Villages	13,8	86,2	12,0	88,0	1,8
Total SCoT	16,0	84,0	13,8	86,2	2,2

Source : INSEE 2010

2.2 POLES D'EMPLOI ET SECTEURS, DES LIENS SPECIFIQUES

L'analyse des déplacements domicile/travail en fonction des secteurs du SCoT montre qu'il existe un lien spécifique et différencié entre les pôles d'emploi (du territoire et de l'agglomération) et les secteurs différenciés dans le cadre du SCoT.

Cette situation est conditionnée par l'organisation spécifique des pôles d'emplois de l'agglomération (un pôle central majeur qui est la ville de Rouen, associé à des pôles périphériques, vallée du Cailly, Plateau Nord, Darnétal, Plateau Est...), des infrastructures routières radiales et la proximité géographique plus ou moins prononcée de chaque secteur.

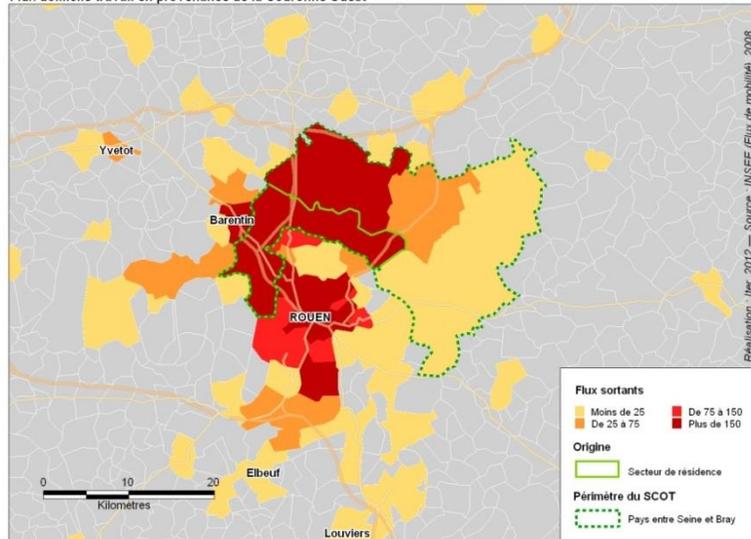
Dans tous les cas, le pôle de Rouen est le pôle d'attraction principal pour tous les secteurs du Pays entre Seine et Bray. Les communes de Sotteville-lès-Rouen et de Saint Etienne-du-Rouvray ont également une influence certaine sur quasiment tous les secteurs du Pays. Les spécificités sont liées à l'influence des pôles secondaires plus ou moins périphériques.

Les cartes suivantes permettent de visualiser les liens entre les secteurs et les pôles d'emplois extérieurs et les liens entre les pôles d'emplois du secteur et les communes d'origine d'où proviennent les employés extérieurs.

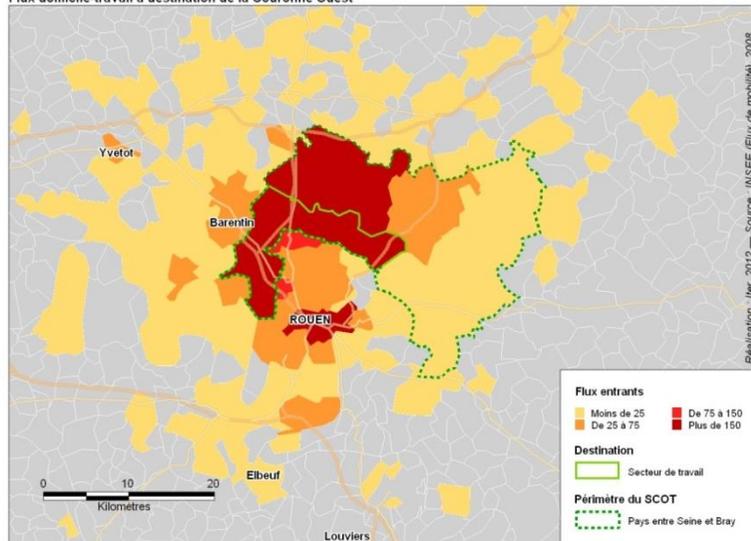
Couronne Ouest :

Barentin et la vallée du Cailly constituent clairement des pôles d'emploi secondaires attractifs pour ce secteur. Les flux entrants proviennent des communes de l'arrière-pays clérois, de Rouen et des communes de la vallée du Cailly.

Flux domicile-travail en provenance de la Couronne Ouest



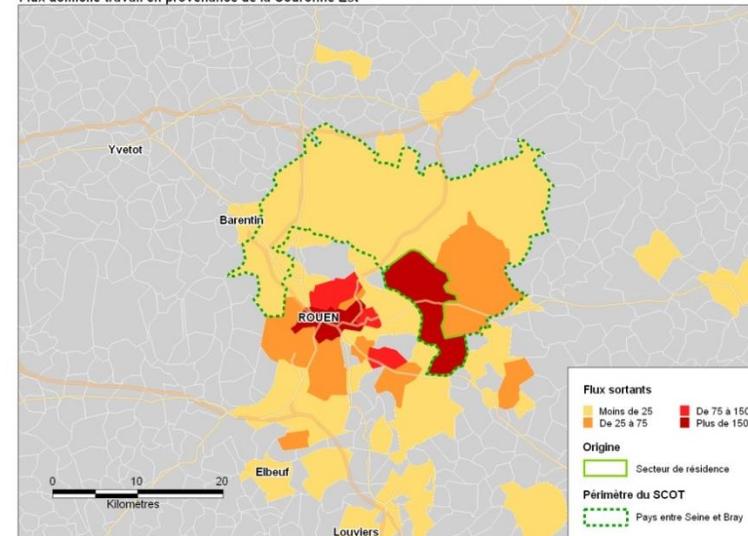
Flux domicile-travail à destination de la Couronne Ouest



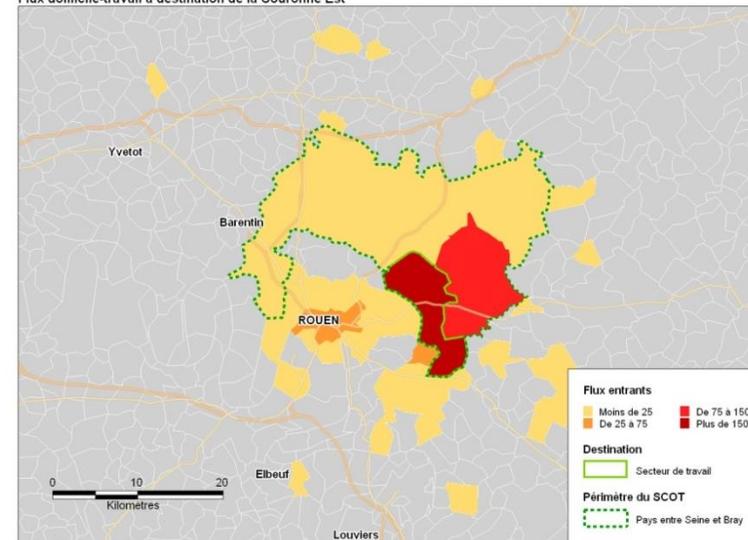
Couronne Est :

Les communes de ce secteur sont polarisées, en plus de Rouen, par les pôles d'emploi secondaires de Darnétal et de Franqueville Saint-Pierre.

Flux domicile-travail en provenance de la Couronne Est

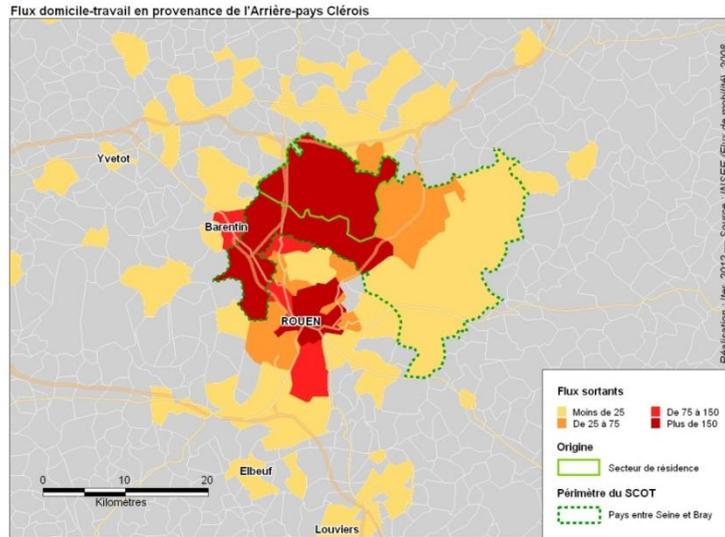


Flux domicile-travail à destination de la Couronne Est



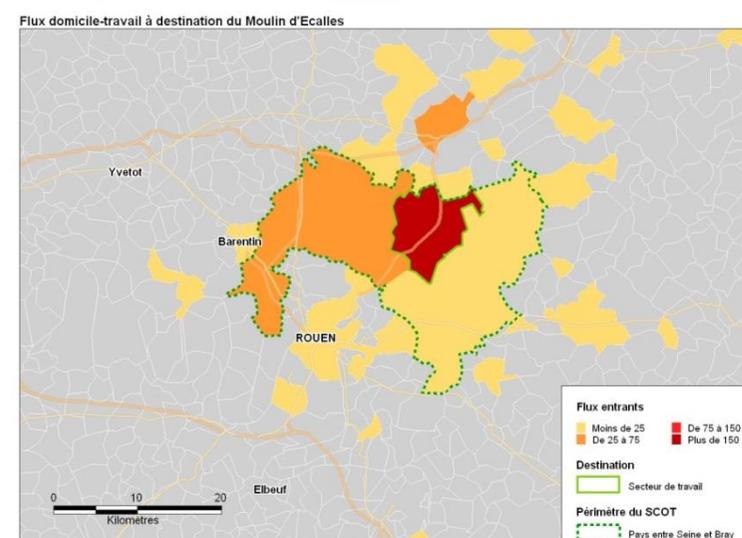
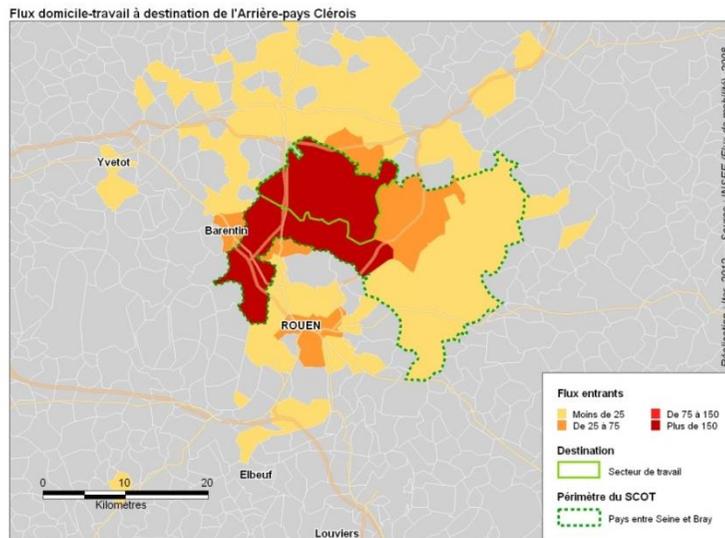
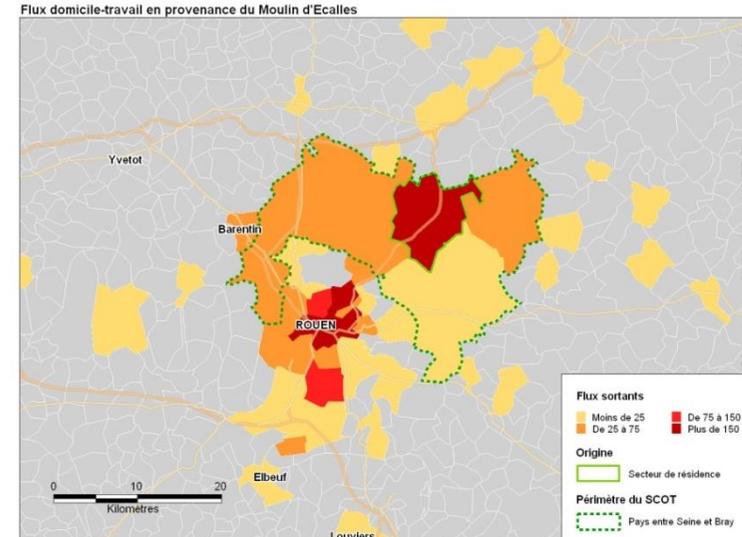
Arrière-pays clérois :

Là aussi, Barentin et la vallée du Cailly constituent clairement des pôles d'emplois secondaires attractifs pour ce secteur. Les pôles d'emplois de la couronne Ouest sont également influents. Les flux entrants proviennent des communes de la couronne Ouest, de Rouen, des communes de la vallée du Cailly et du Nord de ce secteur.



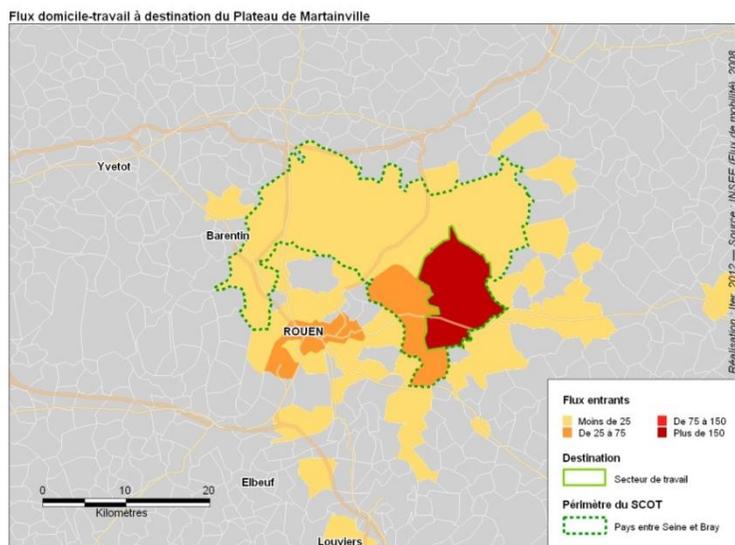
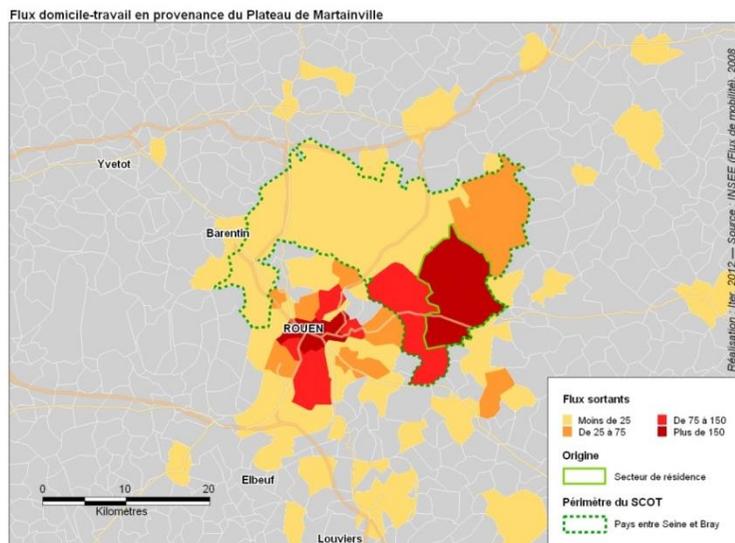
Moulin d'Ecalles :

Le lien entre les communes de ce secteur et le pôle d'emplois secondaire constitué par les plateaux Nord (Bois-Guillaume et Isneauville) est ici mis en évidence. La commune de Buchy constitue également un pôle d'emplois de proximité.



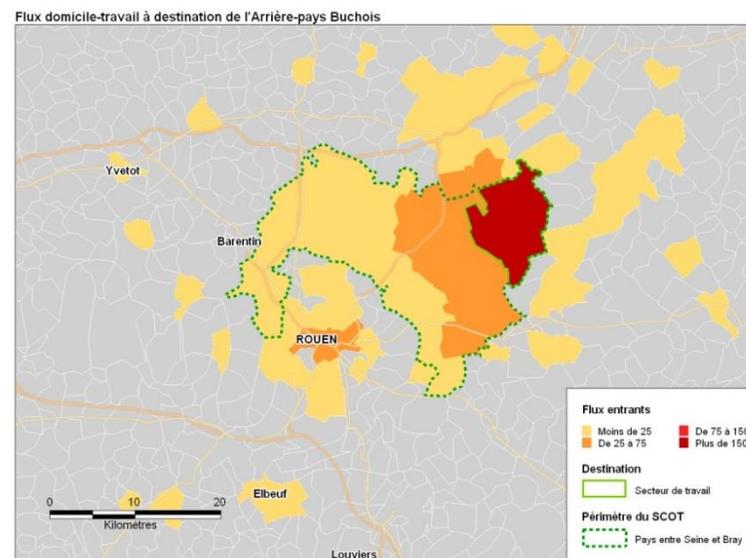
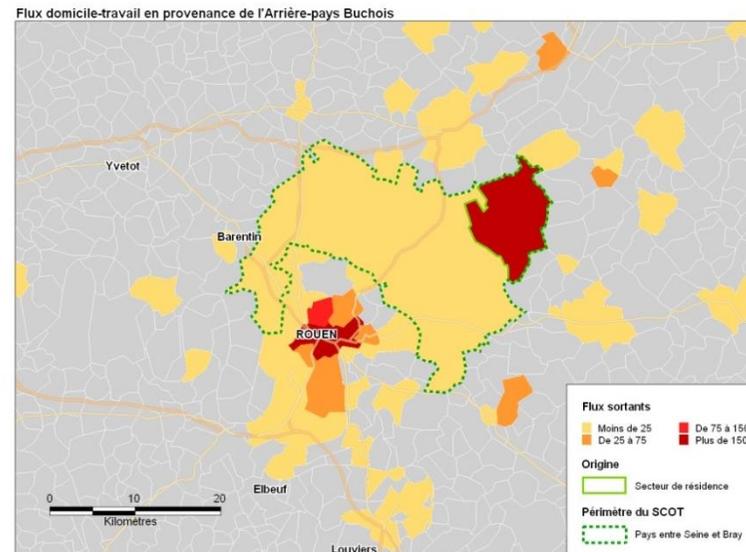
Plateau de Martainville :

Les plateaux Nord et Darnétal sont pôles secondaires attractifs pour les communes de ce secteur. Les emplois de ce secteur génèrent une aire d'influence de proximité.



Arrière-pays buchois :

Les plateaux Nord sont le pôle secondaire le plus influent en dehors de Rouen. Le pôle de Buchy génère une aire d'attractivité plus forte sur le secteur de proximité du Moulin d'Ecalles et du Plateau de Martainville, mais qui déborde également sur le Pays de Bray.



2.3 L'OFFRE EN TRANSPORTS COLLECTIFS

Les **secteurs 1 et 2** bénéficient d'une bonne desserte du fait de la proximité de l'agglomération rouennaise. Cependant, si Montville bénéficie d'une bonne offre en transport avec à la fois le TER et la ligne 29 de cars départementaux, ce n'est pas le cas pour Quincampoix avec la ligne 71 moins attractive, et encore moins pour Préaux avec la ligne 19 à offre limitée de services. S'il existe des liaisons vers Rouen, il y a des carences de maillage interne à ces secteurs 1 et 2.

La desserte de l'**arrière-pays clérois (secteur 3)** est qualifiée de moyenne, avec la présence de la gare TER à Clères (offre cadencée et performante). Cependant, l'offre routière (cars départementaux) est réduite. De plus, un nombre important de communes sont non desservies.

Le pôle de Clères dispose d'une offre satisfaisante.

La desserte en transports collectifs est médiocre sur le **Moulin d'Ecalles (secteur 4)** malgré la présence de deux gares (mais à faible niveau de service) et d'une ligne de cars départementaux : ligne n°71 peu performante (offre par tronçon, lisibilité, temps de parcours).

La desserte du **plateau de Martainville (secteur 5)** en transports collectifs est médiocre : absence de gare, une ligne de cars départementaux (ligne n°73) qui irrigue l'ensemble du secteur mais relativement peu performante (offre par tronçon, lisibilité, temps de parcours).

La desserte en transports collectifs est très médiocre dans l'**arrière-pays buchois (secteur 6)**. Ce secteur bénéficie d'une gare (Montérolier-Buchy) en frange du secteur avec une offre faible de services. Une ligne de cars départementaux (ligne n°71) ne dessert que deux communes et propose une offre peu attractive (temps de parcours, offre, complexité des itinéraires).

80 % des communes de ce secteur ne disposent d'aucune desserte.

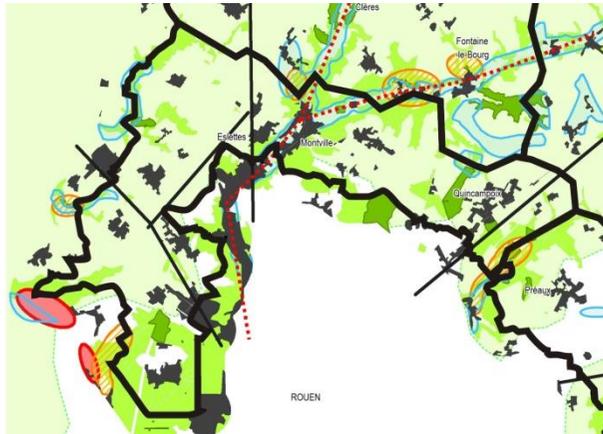
	Desserte TER	Desserte car course/jour	Desserte car temps de parcours	% de communes desservies en car
Secteur 1 : couronne Ouest	+	194	+	88
Secteur 2 : couronne Est				
Secteur 3 : arrière-pays clérois	+	44	-	36
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	-	42	--	45
Secteur 5 : plateau de Martainville	--	42	--	100
secteur 6 : arrière-pays buchois	-	42	--	20

	Desserte du pôle majeur	Desserte autres pôles	Desserte interne
Secteur 1 : couronne Ouest	+ (Montville ++, Préaux --, Quincampoix -)	+	--
Secteur 2 : couronne Est			
Secteur 3 : arrière-pays clérois	++	+	-
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles		-	-
Secteur 5 : plateau de Martainville		-	-
secteur 6 : arrière-pays buchois	-	-	-

3 LES SECTEURS AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

3.1 LES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES ET ENVIRONNEMENTALES

Secteur 1 : couronne Ouest



Trame patrimoniale

(à maintenir et/ou à restaurer)

Contraintes majeurs

- Enjeu réglementaire (Natura 2000)
- ⋯ Connexion aquatique

Contraintes fortes

- Enjeu zone humide, mare
- Enjeu pelouse

Zone naturelle reconnue

Contraintes importantes

- Principaux espaces boisés
- ⋯ Contribution bocagère importante

Fragmentation

- Obstacles majeurs
- Fragmentation linéaire majeure

Secteur 2 : couronne Est



La couronne Ouest présente des enjeux qui sont liés aux continuités écologiques partagées notamment avec l'agglomération et à cette situation de frange urbaine.

Les spécificités sont :

- 1 – Un caractère urbain dominant avec une forte pression foncière : coupure urbaine de la vallée du Cailly.
- 2 – La composante d'une partie de la ceinture dite verte de l'agglomération.
- 3 – Une polarisation double (Barentin-Rouen).
- 4 - Zone de transit => coupures des espaces par les infrastructures A150/151, A28, et voies ferrées. Cette situation globale génère une forte fragmentation des espaces.
- 4 - Massif forestier important et zone Natura 2000 en frange.

Le secteur de la couronne Est présente une morphologie de plateau rural et agricole.

Les spécificités sont :

- 1 – La composante d'une partie de la ceinture dite verte de l'agglomération.
- 2 – Un caractère rural agricole dominant avec une forte pression foncière.
- 3 - Pénétrante Est : RN31 à fort trafic qui fragmente l'espace.
- 4 – Une situation de têtes de vallées du Robec et de l'Aubette.
- 5 – Un projet de liaison A28-A13 - contournement Est de l'agglomération qui pourra fortement impacté cette partie du territoire d'un point de vue physique.

Secteur 3 : arrière-pays clérois

Trame patrimoniale
(à maintenir et/ou à restaurer)

Secteur 4 : Moulin d'Ecalles



L'arrière-pays clérois présente des caractéristiques plus rurales. Ses spécificités sont :

- 1 - Un caractère rural dominant en plateau.
- 2 - Deux vallées : Cailly et Clérette (continuité cours d'eau + zones humides) qui sont des continuités écologiques importantes du territoire.
- 3 - Des vallées et têtes de vallées sièges de cœurs de nature en limite de cœurs de bourg.
- 4 - Des enjeux de coupures par l'urbanisation en fond de vallée.
- 5 - Deux coupures fortes : A151+RD927 et A29, qui fragmentent les espaces.

Le secteur du Moulin d'Ecalles est caractérisé par sa morphologie de plateau agricole et présente une spécificité liée à l'infrastructure autoroutière A28 :

- 1 - Caractère rural dominant en plateau.
- 2 - Peu de patrimoine naturel, aussi bien emblématique qu'ordinaire.
- 3 - Coupure franche de l'A28 qui fragmente l'espace.
- 4 - Une pression forte générée par l'échangeur de l'A28.

Secteur 5 : plateau de Martainville**Trame patrimoniale
(à maintenir et/ou à restaurer)****Secteur 6 : arrière-pays buchois**

Le secteur du plateau de Martainville est caractéristique d'un plateau structuré par la vallée du Crevon centrale.

Ses spécificités sont :

- 1 - Un caractère rural dominant en plateau.
- 2 - Un patrimoine naturel concentré dans la vallée du Crevon.
- 3 - Une continuité écologique très peu fragmentée qu'il convient de préserver.
- 4 - La RN 31 qui fragmente en partie la zone Sud du territoire.

Le secteur de l'arrière-pays buchois constitue la zone la plus rurale du territoire et un secteur de transition fort avec le début de la cuesta brayonne.

Ses spécificités sont :

- 1 - Caractère rural dominant en plateau.
- 2 - Peu d'urbanisation dense.
- 3 - Un patrimoine naturel concentré dans la vallée du Héron.
- 4 - Des cœurs de nature en frange extérieure (zones Natura 2000 situées sur le Pays de Bray).

3.2 L'EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FONCIERE

Dans le cadre de l'Etat Initial de l'Environnement, la question de l'artificialisation des sols a été largement développée. L'analyse des données du Mode d'Usage de l'Espace a permis d'établir que les espaces artificialisés entre 1999 et 2009 représentent un volume global de 372 hectares. En utilisant la méthode de calcul élaborée pour déterminer l'artificialisation observée dans chaque secteur (cf. tableau ci-dessous), on observe que les secteurs de la frange d'agglomération comptent 45,3 % de cette consommation foncière mais ils sont aussi les plus peuplés.

L'artificialisation des sols entre 1999 et 2009 : nouvelles affectations en 2009						
En nombre d'hectares	Activités	Habitat	Equipements / infrastructures	Mutations	Total	Total sans mutation
Secteur 1 : couronne Ouest	39,0	74,5	5,5	5,5	124,5	119,0
Secteur 2 : couronne Est	2,4	40,5	6,6	3,5	53,1	49,5
Secteur 3 : arrière-pays clérois	1,3	48,6	2,9	7,5	60,2	52,8
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	12,2	44,5	4,0	5,3	66,0	60,7
Secteur 5 : plateau de Martainville	1,3	44,6	1,7	3,6	51,1	47,5
secteur 6 : arrière-pays buchois	5,0	34,0	3,8	2,3	45,1	42,8

Source : Mode d'Usage de l'espace (MUE)

L'analyse des proportions relatives des différents postes permet de différencier les dynamiques à l'œuvre dans les différents secteurs.

L'artificialisation des sols entre 1999 et 2009 : nouvelles affectations en 2009 (hors mutations)				
En %	Activités	Habitat	Equipements / infrastructures	Total sans mutation
Secteur 1 : couronne Ouest	32,8	62,6	4,6	100,0
Secteur 2 : couronne Est	4,9	81,7	13,4	100,0
Secteur 3 : arrière-pays clérois	2,4	92,1	5,5	100,0
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	20,2	73,3	6,5	100,0
Secteur 5 : plateau de Martainville	2,7	93,9	3,5	100,0
secteur 6 : arrière-pays buchois	11,7	79,4	8,9	100,0
Total SCoT	16,4	77,0	6,6	100,0

Source : Mode d'Usage des Sols (MUE)

En effet, si 77 % correspondent à une urbanisation à vocation habitat à l'échelle du Pays, cette proportion est plus forte sur le plateau de Martainville (93,9 %) et l'arrière-pays clérois (92,1 %). Ceci est lié clairement à l'absence de développement économique sous la forme de zones d'activités dans ces deux secteurs au cours des dernières années.

La Couronne Ouest et le Moulin d'Ecalles compte une artificialisation des sols à vocation économique plus importante en raison des récents développements des zones d'activités, mais également de la présence de quelques grands établissements qui ont réalisé une extension de leurs bâtiments (comme Brentag à Montville).

Proportionnellement au poids démographique de chaque secteur, le secteur n° 4 (Moulin d'Ecalles) présente un taux d'artificialisation des sols supérieur au taux moyen du Pays (10 hectares pour 1 000 habitants contre 7,5 hectares).

	Nombre d'hectares artificialisés pour 1000 habitants
Secteur 1 : couronne Ouest	6,8
Secteur 2 : couronne Est	8,8
Secteur 3 : arrière-pays clérois	5,4
Secteur 4 : Moulin d'Ecalles	10,0
Secteur 5 : plateau de Martainville	7,4
secteur 6 : arrière-pays buchois	9,4
Total SCoT	7,5

La partie Ouest du territoire du SCoT (Couronne Ouest et arrière-pays clérois), qui regroupe en volume une part importante des hectares artificialisés depuis 1999, présente un taux d'artificialisation plus modéré au nombre d'habitants.

Ainsi, au delà de l'impact spécifique des zones d'activités, tous les secteurs du territoire sont concernées par la question de la consommation d'espace qui se pose pour l'habitat en termes de volume (surtout pour la couronne Ouest) ou d'efficacité (l'artificialisation sur les secteurs est moins volumineuse mais très forte comparativement à la population de ces secteurs).

II- SYNTHÈSE TRANSVERSALE DU DIAGNOSTIC ET DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1 SUR LE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTE ET MENACES)
<p>Une identité territoriale et patrimoniale forte (entités paysagères bien identifiées : espaces boisés, espaces naturels, espace agricole ; patrimoine bâti de qualité...).</p> <p>Le territoire du SCoT : un territoire de transition entre la Vallée de Seine, le Pays de Caux, le Vexin et le Pays de Bray.</p>	<p>Un territoire qui a connu un développement résidentiel et périurbain au cours des dernières décennies.</p> <p>Cette périurbanisation a pour incidence, notamment, de diminuer le caractère rural du Pays au fil du temps.</p>
<p>Une localisation à proximité d'une métropole régionale (Rouen) moteur du développement régional : offre en termes de grandes équipements, de grandes surfaces spécialisées, de formation (lycées, universités)...</p>	<p>Un territoire concurrencé par cette métropole régionale en termes de développement économique.</p>
<p>Un maillage du territoire qui s'appuie sur un réseau de bourgs et villages.</p>	<p>Pas de pôle urbain fortement structurant : des bassins de vie composent le territoire entre Seine et Bray, centrés sur quelques pôles locaux (Clères, Buchy, Montville, Quincampoix, Ry).</p> <p>Cette organisation multipolaire a nécessité de réfléchir sur une hiérarchisation des priorités en terme de développement.</p>
<p>Un territoire attractif pour de nombreuses populations extérieures (cadre de vie de qualité, foncier disponible, niveau moins élevé des prix de l'immobilier...).</p>	<p>Une tendance à la résidentialisation du territoire.</p> <p>Renforcement du phénomène de périurbanisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreux résidents travaillant dans des pôles d'emplois extérieurs au Pays entre Seine et Bray ; - multiplication des déplacements vers l'extérieur.
<p>Une organisation territoriale qui s'appuie sur une coopération intercommunale mise en place dès les années 70.</p> <p>Création du Pays entre Seine et Bray et élaboration d'une Charte de développement en 2004.</p>	

2 SUR LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Un dynamisme démographique :</p> <p>1990 à 1999 : + 0,97 % par an (+ 415 habitants par an en moyenne) 1999 à 2010 : + 1,02 % par an (+ 436 habitants par an en moyenne)</p> <p>Une attractivité résidentielle qui demeure relativement importante :</p> <p>+ 1,02 % par an (+ 0,10 % par an pour la Seine-Maritime ; évolution négative pour la CREA).</p> <p>Une large majorité des communes du Pays entre Seine et Bray en croissance démographique.</p>	<p>Un développement qui se poursuit, suscitant des adaptations du territoire (répondre à des demandes d'urbains récemment installés sur le territoire) et une valorisation de ses potentialités pour intégrer ce développement dans les meilleures conditions.</p> <p>Ces adaptations ne sont pas encore totalement maîtrisées (espaces, besoins des habitants).</p> <p>Des pressions urbaines de plus en plus fortes, qui concernent l'ensemble du territoire du Pays entre Seine et Bray.</p>
<p>Les nouveaux habitants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus jeunes, - davantage diplômés, - et de catégorie sociale plus élevée. 	<p>La tendance au vieillissement se confirme, et devrait se poursuivre à terme... De même que la baisse de la taille moyenne des ménages.</p> <p>Le nombre de ménages progresse plus vite que le nombre d'habitants, soit une demande de logements qui augmente plus vite que la croissance de la population.</p>
<p>Un niveau de vie des habitants du pays qualifié « d'aisé ».</p> <p>Une proportion moins forte de populations « fragiles ».</p>	
<p>Une bonne couverture du territoire en équipements de base.</p> <p>De nombreux projets pour améliorer l'offre en équipements et services à la population.</p>	<p>Un niveau d'équipements et de services qui ne répond pas toujours aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse et en majorité d'origine urbaine (originaire de l'agglomération de Rouen notamment).</p> <p>Un territoire faiblement pourvu en équipements de gammes intermédiaires et supérieures.</p>
<p>Une situation assez favorable concernant l'ADSL : un bon taux d'accès pour l'ensemble de la population (95 % de la population a accès à l'offre numérique de base : 512 Ko).</p>	<p>Un accès plus limité à la téléphonie et à l'internet de qualité (2 Méga) : 40 % de la population du Pays.</p> <p>Un coût très hétérogène, voire très important pour développer le haut et le très haut débit sur certaines communes.</p> <p>Un développement urbain diffus complique fortement le développement de l'offre numérique sur le territoire.</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Un niveau de l'activité de construction de logements (262 logements par an en moyenne entre 2002 et 2011) qui permet de poursuivre l'accueil de nouveaux ménages sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Le Pays entre Seine et Bray attire essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des couples avec enfants, - dont les deux sont actifs, - et qui recherchent des logements spacieux. 	<p>Une offre de logements insuffisamment diversifiée pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés, principalement sur le segment de la location :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un parc monotypé (le logement individuel est le type de logement majoritaire dans le parc et dans la production de nouveaux logements). - Un parc locatif social insuffisant (5 %) et mal réparti (sur 23 communes uniquement). - Les prix dans l'immobilier sont de plus en plus élevés. <p>Un habitat privé potentiellement « indigne » relativement important : 5,6 % du parc, soit près de 900 logements.</p>
<p>Des capacités foncières encore disponibles (programmés dans les documents d'urbanisme locaux : POS/PLU/Cartes Communales)</p>	<p>Un territoire fortement mité par l'urbanisation.</p> <p>Un faible niveau de densité résidentielle : 10 logements par hectare en moyenne dans les pôles ; 7 logements par hectare dans les villages (constat sur la période de 2000 à 2010).</p>

3 SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUES

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Une croissance du nombre d'emplois sur le Pays entre Seine et Bray : + 32,5 % des emplois entre 1999 et 2010 (soit une hausse plus rapide que dans les autres couronnes périurbaines).</p> <p>Une très forte augmentation des emplois dans le secteur tertiaire.</p>	<p>Cependant,</p> <p>Le rapport habitat/emplois demeure insuffisant : 0,46 en 2010.</p> <p>Le nombre d'emplois proposés reste relativement faible (10 569 emplois en 2010).</p> <p>Les actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence sont plus nombreux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 74 % des actifs habitant le pays travaillent en dehors de celui-ci (13 500 actifs vont vers la CREA). - 43 % des emplois du territoire sont occupés par des actifs arrivant de l'extérieur, principalement de la CREA. <p>Pas de véritable pôle d'emplois sur le territoire du Pays entre Seine et Bray.</p>
<p>Une bonne dynamique de création d'établissements : 147 créations pures en 2008 (83 en 2003).</p> <p>Une dominance du secteur tertiaire (commerces et services) : 55 % des établissements recensés en 2009.</p> <p>Des emplois principalement tournés vers les activités « présentiels » (la sphère présentielle concerne les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - près des deux tiers des emplois locaux sont liés à l'activité « présentielle » contre à peine plus de la moitié pour le périurbain haut-normand. 	<p>Un tissu productif peu consistant. L'industrie est peu développée.</p> <p>Un faible nombre de grands établissements et d'industries.</p> <p>Deux communes accueillent quelques entreprises de taille importante : Montville et Fontaine-le-Bourg. Cette situation est risquée en cas de difficultés économiques rencontrées par ces grandes entreprises.</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Des capacités foncières et une bonne accessibilité (A13, A28, A29, A 150, A 151, le fer).</p> <p>Le possible contournement Est liaison A 28 - A 13 et la ligne LGV : deux atouts supplémentaires en termes de développement économique.</p> <p>Rythme de commercialisation : une forte accélération des transactions immobilières en zones d'activités (entre 1987 et 2006) et donc de la demande d'installation.</p> <p>7 zones d'activités implantées sur le Pays entre Seine et Bray (soit une surface totale de 127 hectares) : 6 zones dont la taille est inférieure à 20 hectares.</p> <p>La plus importante est partagée avec la CREA : ZI La Maine – Les Portes de l'Ouest (62 hectares).</p>	<p>L'impact sur la consommation d'espace et l'impact humain pour les communes potentiellement traversées par les projets majeurs d'infrastructures (route et fer).</p> <p>Les 7 communes qui accueillent ces zones d'activités ne regroupent que 27,8 % des emplois recensés par l'INSEE.</p> <p>Un manque de services aux entreprises sur les zones d'activités.</p>
<p>Des projets (de l'ordre de 202 hectares au total) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel de l'ordre de 102 hectares en extension sur 7 sites : <ul style="list-style-type: none"> Saint-Jean-du-Cardonnay : 7 hectares. La Vaupalière : 30 hectares. Moulin d'Ecalles : 25 hectares (pour l'accueil de PME/PMI). Eslettes (ZAE du Polen) : 30 hectares. Estouteville-Ecalles : 3 hectares Pissy Pôville : 2,5 hectares Martainville-Epreville : 4,6 hectares - et 100 hectares liés à la DTA. <p>Un des sites stratégiques repérés par la DTA de l'Estuaire de la Seine pour accueillir de l'activité logistique ou des activités manufacturières de grandes tailles est situé au Nord-Est de Rouen dans le secteur de Vieux Manoir, sur l'A28 et à proximité de la voie ferrée Rouen-Amiens</p>	<p>Une offre concurrentielle sur les territoires limitrophes : 65 hectares dont 25 hectares disponibles.</p> <p>Un projet de zone d'activités identifié par la DTA mais qui demande à être validé par la SNCF pour son caractère multimodal potentiel, dont l'opportunité économique n'est pas validée à ce jour et avec un coût d'aménagement qui risque d'être très important.</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTE ET MENACES)
<p>Une relative stabilité des entreprises commerciales et artisanales : les 2/3 sont implantées sur le Pays depuis plus de 3 ans.</p> <p>Une bonne dynamique collective : près d'un commerçant sur trois adhère à une association de professionnels (taux situé dans des moyennes hautes).</p>	
<p>43 % des commerces enregistrent une hausse de chiffre d'affaires au cours de ces 2 dernières années (contre 29 % à l'échelle de la CREA et Barentin). Ce taux atteint 54 % sur le périmètre de Moulin d'Ecalles.</p>	<p>22 % d'entre eux enregistrent une baisse (contre 30 % à l'échelle de la CREA et de Barentin). Ce taux est plus élevé à l'échelle du plateau de Martainville (35 %).</p>
<p>Des niveaux de satisfaction particulièrement élevés dans l'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Près de 100 % de satisfaction sur les thématiques : animation / ambiance, environnement, propreté et sécurité du quartier. - 90 % des professionnels estiment que l'offre commerciale est diversifiée (diversité / choix des commerces, en produits et marques). 	<p>Les points d'amélioration concernent l'accessibilité notamment en transport en commun et le stationnement (31 % des professionnels estiment que c'est un point faible).</p>
<p>Un potentiel agricole important pour l'économie locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 660 exploitations agricoles dont 67 % ont leur siège sur le territoire. - 68 % du territoire = des terres agricoles déclarées PAC en 2008. - 28 % des établissements recensés en 2009. 	<p>Une pression sur certains espaces agricoles, exercée par d'autres secteurs d'activités.</p>
<p>Un potentiel touristique non négligeable : monuments, sites naturels, circuits de randonnées...</p>	<p>Un potentiel touristique insuffisamment mis en valeur.</p>

4 SUR LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTE ET MENACES)
<p>Une concentration des flux qui reste très majoritairement à destination de la ville centre Rouen, facteur facilitant l'organisation des déplacements.</p>	<p>Une faible autonomie du territoire et une influence très forte de l'agglomération de Rouen sur l'aire du SCoT du Pays entre Seine et Bray.</p> <p>La CREA capte la 60 % des flux de migrants domicile-travail du Pays, ce qui représente plus de 13 500 actifs dont 5 000 travaillent sur la Ville de Rouen et 3 000 sur le Plateau Nord.</p>
	<p>L'essentiel de la mobilité reste du ressort de la mobilité routière et du véhicule particulier. Ce constat est à mettre en regard des incertitudes, voire inquiétudes, quant aux évolutions du coût de la mobilité automobile.</p>
	<p>La faiblesse des pôles urbains relais potentiels à l'intérieur du Pays, avec toutefois Montville et Buchy ; et pour l'activité sur des sites dédiés les zones d'activité du Moulin d'Ecalles et d'Eslettes dont la polarité doit encore être affirmée.</p>
<p>Un réseau routier rapide (autoroutier et voies rapides) dense à l'échelle du Pays et a fortiori gratuit qui facilite l'accès à Rouen.</p>	<p>Un réseau routier rapide qui incite à l'usage de l'automobile. Cette desserte performante a été le moteur de l'urbanisation du Pays sans nécessité de développer d'autres modes protégeant mieux l'environnement.</p>
<p>Globalement, le maillage du réseau routier départemental semble suffisant pour certains malgré des carences de liaisons Est-Ouest.</p>	<p>Le réseau secondaire (routes départementales) apparaît contraint par le relief aux abords de l'agglomération rouennaise, ce qui induit des carences mais surtout réduit des performances du réseau routier faibles en termes de « débit/vitesse ».</p>
<p>Relativement peu de nuisances liées au trafic des poids lourds.</p>	<p>Le mauvais respect des réglementations de vitesse est mis en exergue notamment dans la traversée des villages et bourgs.</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTE ET MENACES)
<p>Le Pays entre Seine et Bray dispose de deux lignes Rouen – Dieppe et Rouen-Amiens, avec 5 gares : 2 sur la première ligne et 3 sur la seconde.</p> <p>La ligne LGV : un atout supplémentaire à venir pour le territoire.</p>	<p>La ligne Rouen-Amiens apparaît peu valorisée avec une offre de services très faible. Si les capacités de la ligne ne sont pas en cause, en revanche, la ligne Paris-Le Havre contraint fortement les capacités à l'arrivée sur Rouen.</p>
<p>Une identification claire des autorités responsables de l'organisation des transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « urbains » la CREA sur l'agglomération de Rouen ; - « non urbains » le Département de Seine Maritime sur le Pays entre Seine et Bray (hors PTU). 	<p>Des compétences trop cloisonnées qui constituent un frein à la coopération entre réseaux et à leur coordination.</p>
<p>Des AOT (Autorités Organisatrices des Transports) qui investissent sur le territoire : création d'une aire de covoiturage à Moulin d'Ecalles par le Département, financement de la modernisation des gares par la Région.</p>	<p>L'absence de ressource financière propre pour les transports publics desservant le Pays.</p>

5 SUR L'IDENTITE TERRITORIALE (PAYSAGES, ENVIRONNEMENT)

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Le Pays, un territoire de transition entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vallée de Seine et Pays de Bray ; - mais aussi entre Pays de Caux et Vexin Normand. <p>Lui conférant richesse paysagère, diversité écologique et patrimoniale lié à son cadre "de campagne normande"</p>	<p>Un territoire sans identité physique unique : entre plateau et boutonnière, à cheval sur plusieurs bassins hydrographiques, dont le nom traduit le positionnement...</p>
<p>Un sol d'origine crayeuse et limoneuse, riche et favorable à l'agriculture.</p>	<p>Un sol fragile, notamment sur les ruptures de pente (coulées de boues, lixiviations) et sujet aux effondrements (marnières...).</p>
<p>Un patrimoine naturel reconnu dans les vallées, qui présentent une biodiversité remarquable. Une trame verte et bleue identifiée dans les vallées et ses versants</p>	<p>Une concentration dans les vallées et les massifs boisés qui laisse penser que les plateaux sont agricoles et sans richesse écologique. Une nature ordinaire liée aux paysages bocagers sur les plateaux à concilier avec l'évolution des exploitations agricoles, la densification des hameaux et la rénovation du bâti ancien ou la standardisation des aménagements jardinés.</p>
<p>Un patrimoine culturel important et bien réparti sur la totalité du territoire</p>	<p>Peu de monuments protégés et mis en valeur. Un problème d'accessibilité aux monuments privés depuis les chemins de rando, pistes cyclables. Le patrimoine architectural ne correspond plus à des usages actuels (praticité, entretien). L'urbanisation actuelle est soit standardisée dans ses formes urbaines, perdant son identité, soit caricaturale (bardage peint, lotissements de chaumières...).</p>
<p>Un paysage : de vallées avec une urbanisation historique sous forme de bourg depuis l'aval (Rouen) dans la vallée du Cailly, son fond de vallée humide parfois et ses versants boisés, ou des vallées plus préservées telles que les têtes de vallées du Crevon et de l'Héronchelle, marquées par des fonds de vallées humides, des versants boisés ou prairiaux, avec quelques rares coteaux et de plateaux avec ses openfields (grandes cultures) ou ses grandes forêts, une urbanisation plus ou moins dense sous forme de petits bourgs ou de village-rue, et, des hameaux éparpillés avec une ceinture de haies ou vergers et de prairies. un caractère rural plus marqué du fait de l'éloignement de l'aire urbaine.</p>	<p>Des espaces contraints dans les vallées, marquées par une urbanisation déjà dense, avec ses pollutions, et des espaces naturels à préserver. Des espaces en mutation sur les plateaux qui tendent à se densifier depuis l'aire urbaine de Rouen vers les communes plus éloignées selon les axes de communication, des pressions sur les espaces bocagers partant à l'urbanisation et les espaces agricoles, remettant en question les possibilités de mises aux normes des sièges d'exploitation.</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINTES ET MENACES)
<p>Un territoire presque totalement inventorié quant aux marnières (lors de la réalisation des documents d'urbanisme).</p> <p>Un abandon de l'exploitation du sous-sol (marne) sur les plateaux, l'exploitation de la marne se faisant aujourd'hui principalement sur les pentes.</p>	<p>Un territoire grevé par des périmètres de sécurité d'autant plus importants que la localisation est peu précise (perte d'information sur la localisation des anciennes marnières, des inventaires variés dans leur précision).</p> <p>Une influence très contraignante de cette connaissance sur les potentialités de développement urbain des communes.</p>
<p>Un territoire où les espaces agricoles sont majoritaires (environ 71 %), les espaces forestiers (16 %) présents sous formes de grands massifs ou de bosquets sur les plateaux et les espaces urbanisés (13 %) dont plus de la moitié sont d'un habitat individuel très peu dense.</p>	<p>Une pression importante sur les ressources en sol, avec l'urbanisation de 175 hectares environ en 8 ans (+ 3 %) et le retournement des sols au détriment des prairies cerclant les hameaux, et dans une moindre mesure des espaces calcicoles sur les versants ou les espaces bocagers.</p> <p>Densification des espaces bocagers au détriment du paysage (cadre attractif du Pays), de la biodiversité ordinaire et des capacités de production des exploitations agricoles.</p>
<p>Une consommation énergétique liée presque exclusivement à l'habitat et aux transports (peu d'activités consommatrices d'énergie).</p> <p>Un potentiel fort de développement des énergies renouvelables : biomasse (haies, boisements), filière bois, photovoltaïque, éolien...</p>	<p>Une faible production d'énergies (traditionnelle/renouvelables) à l'échelle du territoire.</p> <p>Peu de diagnostics énergétiques à l'échelle des communes</p> <p>Absence de Zone de développement éolien</p>
<p>Une agriculture dynamique (bons rendements), spécialisée (lin), aux intrants limités (richesse pédologique, peu d'irrigation, peu de zone drainées) tournée vers la polyculture et l'élevage proche des hameaux qui donne cette « image de campagne normande » : prairies d'élevage/vergers.</p>	<p>Une ressource « sol » convoitée par l'urbanisation au détriment des espaces prairiaux et bocagers, notamment, avec un risque de déséquilibre entre la polyculture et l'élevage. Cette pression est plus marquée sur les contours proches de l'agglomération rouennaise</p> <p>Risque de « déprise » sur les zones les plus difficiles des vallées où déjà des espaces intermédiaires se substituent à l'agriculture de production (pâtures privées).</p> <p>Abandon des espaces bocagers dans et autour les hameaux</p> <p>Espaces agricoles fortement contraints par le respect de la protection des ressources en eau et la proximité des zones habitées (pression sur les capacités de développement/mises aux normes des exploitations).</p>
<p>Une ressource en eau abondante (alimentation d'une partie de l'agglomération rouennaise) et de qualité moyenne.</p>	<p>L'état des masses d'eau souterraines et superficielles n'est pas bon et devrait être atteint en 2027, du fait d'un plan de mesures ambitieuses.</p> <p>Quelques problèmes ponctuels de qualité, de mise en place de protection (périmètres) et de sécurisation (les réseaux ne sont pas tous interconnectés).</p> <p>Des zones humides pas toujours identifiées</p>

LES FORCES (POTENTIALITES)	LES FAIBLESSES (CONTRAINES ET MENACES)
Un assainissement collectif récent et de qualité (sauf pour certaines communes).	Un assainissement individuel pas toujours aux normes et consommateurs d'espace.
Peu de sols pollués. Un bon état écologique de l'Andelle dans sa partie aval.	Une pollution chronique et diffuse des aquifères et eaux de surface. Un mauvais état écologique des principaux cours d'eau, du fait de manques d'eau, morphologie, ruissellements - érosion et pollutions diffuses et pollutions ponctuelles. Un mauvais état qualitatif des ressources souterraines d'intérêt prioritaire (actuel ou à venir).
Une bonne qualité de l'air.	Des pollutions et nuisances ponctuelles et temporaires liées à l'agriculture (traitement, épandage, élevage...) et proximité de l'agglomération de Rouen (trafic routier, industries en rive gauche).
Des risques inondations connus dans les fonds de vallée, en cours de prise en compte par des PPRI à l'échelle du bassin versant.	Pas de recensement pour les affluents de l'Andelle.
Une connaissance partielle des risques de mouvement de terrain.	Des risques de mouvements de terrains répartis sur tout le territoire et grevant l'aménagement cohérent du territoire. Des risques pas toujours inventoriés.
Des risques industriels connus, peu nombreux et maîtrisés.	Pas de réelle culture du risque industriel (subit sur le Sud Ouest du territoire).